

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 05 AVRIL 2019

Présents : Mmes CHARDON Dominique, SAILLARD Marie-Pierre, LEFORT Bernadette, RECEVEUR Marie, Mrs CHENDEROWSKY Marc, PEREIRA Stéphane, SAILLARD Fabien, THERY Jean-Bernard, VIENNET Simon, VIENNET Julien

Excusé :

Absent :

Convocation du 29/03/2019

ORDRE DU JOUR :

- Approbation Compte rendu réunion du 14 mars 2019
- Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2018
- Vote des budgets 2019
- Vote des taux d'imposition
- Subventions aux associations
- Affaires diverses

1 - Approbation compte rendu réunion du 14 mars 2019

Aucune observation, le compte rendu du 14 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

2 - Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2018

Le conseil constate la concordance entre les comptes administratifs et les comptes de gestion et approuve à l'unanimité des membres présents les comptes administratifs et les comptes de gestion 2018 (Mme le maire ne participe pas au vote du compte administratif).

3 - Vote des budgets 2019

Les budgets primitifs 2019 sont adoptés à l'unanimité des membres présents :

Budget Bois

Fonctionnement	Dépenses	126 593.25 €
	Recettes	166 593.25 €
Investissement	Dépenses	5 049.30 €
	Recettes	5 049.30 €

Budget Eau

Fonctionnement	Dépenses	53 209.17 €
	Recettes	53 209.17 €
Investissement	Dépenses	219 841.32 €
	Recettes	219 841.32 €

Budget Communal

Fonctionnement	Dépenses	205 774.99 €
	Recettes	225 774.99 €
Investissement	Dépenses	214 233.34 €
	Recettes	264 233.34 €

4 - Vote des taux d'imposition

Pour 2019 le conseil décide, à l'unanimité, d'augmenter les taux d'imposition de 1%.

Les taux 2019 seront donc de :

Taxe Habitation :	13.24%
Taxe Foncier Bâti	7.43 %
Taxe Foncier Non Bâti	13.51 %
Cotisation foncière des entreprises	14.17 %

5 - Subventions aux associations 2019

Le Conseil vote les subventions pour 2019. Il reconduit les mêmes montants qu'en 2018, soit un total de 725 €.

6 - Affaires diverses

- Un lot de feuillus (4 stères) est en vente en soumission cachetée. Offre à remettre avant le 23 avril 2019.
- Travaux forestiers : ouverture des 3 offres reçues. Le conseil retient, pour les travaux sylvicoles et de maintenance, le devis de Simon Viennet pour 4372 € HT (Simon Viennet ne participe pas à la discussion et au vote).
- Demande de l'association Art en Chapelles pour installer une œuvre contemporaine dans l'Eglise en 2020, avec une participation de 400 € et .50 €/habitant. Refus du conseil.
- 95 ans de Mme Mahier : un chat a été offert par la commune. Accord du conseil pour rembourser les frais occasionnés par cet achat.
- Restaurant : ouverture prévue au 1^{er} mai 2019. Le Conseil décide de demander des provisions sur charges à hauteur de 50 €/mois pour les frais d'entretien de chaudière, ramonage, extincteurs, ordures ménagères...
- Repas de la fête des mères : il aura lieu le vendredi 24 mai 2019 au restaurant.
- L'arrêt de travail de Bernadette est prolongé. A voir pour recruter une personne temporairement.



Séance levée à 22 h 20
Malpas, le 8 avril 2019

Le Maire,
Dominique CHARDON